



Annexe Partenaire

Entité C&A Buying Comm.V



Sommaire

1	Dispositions Générales	3
2	Data categories and legal basis	4
3	Décisions automatisées	4
4	Destinataires de données	4
5	Transfert international de données en dehors de l'EEE.....	5
6	Périodes de conservation	5

Je suis un (ancien) Partenaire

1 Dispositions Générales

Nous traitons vos données en respectant les dispositions du Règlement (européen) Général sur la Protection des Données, ainsi que toute autre loi nationale concernant la protection des données.

Etant la société en relations contractuelles avec vous, nous avons besoin de conserver et de traiter les informations qui vous concernent dans le cadre habituel de telles relations. Les informations que nous détiendrons et traiterons ne seront utilisées qu'à des fins de gestion et d'administration. Nous les conserverons et les utiliserons pour nous permettre de gérer notre relation commerciale avec vous efficacement, légalement, et de la façon la plus appropriée qui soit, tant depuis le début des relations avec notre société, que tout le temps qu'elles dureront, et au moment où votre contrat prendra fin.

Dans le cadre de vos relations contractuelles ou précontractuelles, vous devez fournir les informations vous concernant nécessaires pour établir, mener à bien et mettre fin à ces relations, ainsi que pour exécuter les obligations contractuelles qui y sont liées, ou bien que nous serions de par la loi obligés de recueillir. Sans ces informations, nous ne serions pas en mesure d'exécuter le contrat passé avec vous.

Nous pouvons stocker les conditions de votre contrat dans nos registres de contrats, ou bien dans des bases de données de partenaires / fournisseurs.

Sont visées les informations qui nous permettent d'exécuter le contrat, de répondre à toute obligation légale, de poursuivre les intérêts légitimes de notre société et de nous protéger juridiquement en cas d'une procédure quelconque. Si vous ne nous transmettez pas ces données, nous pourrions être dans l'incapacité, dans certains cas, de nous conformer à nos obligations, ce dont nous ne manquerons pas de vous informer. En tant qu'entreprise poursuivant des activités de vente au détail, nous pouvons avoir besoin à l'occasion de traiter vos données pour la réalisation de nos activités commerciales légitimes, par exemple dans des buts de gestion administrative.

Comme règle de base, C&A ne collectera vos données que si nous les avons reçues directement de vous pendant notre contrat.

Nous ne traiterons jamais vos données sur la base de nos intérêts légitimes quand ces intérêts sont moins importants que les vôtres propres. Une grande partie de l'information que nous détenons a été fournie par vous, mais une autre partie peut provenir de sources internes à notre société ainsi, dans certains cas, de sources externes, d'agences de vérification de solvabilité, etc.

Dans les autres hypothèses que celles mentionnées ci-dessous, nous ne transmettrons d'informations vous concernant à des tiers que si nous y sommes légalement tenus ou si nous devons le faire en application de nos obligations contractuelles avec vous ; par exemple, nous pourrions avoir besoin de transférer certaines informations à nos prestataires externes. Nous pourrions transmettre des informations vous concernant à d'autres groupes de sociétés à des fins liées à votre contrat ou bien dans le cours habituel de nos affaires. Dans des circonstances limitées et nécessaires, cette information pourrait être transférée en dehors de l'EEE ou à une organisation internationale afin de nous conformer à nos obligations légales ou contractuelles.

2 Data categories and legal basis

Données concernant l'offre et la gestion des contrats, le contrat lui-même, le paiement	Le contrat lui-même (Art. 6 (1) (b) RGPD)
Services juridiques liés à la relation contractuelle	Ce traitement est fondé sur notre intérêt légitime ou celui de tiers (par exemple les autorités publiques), à moins que ne prévalent vos intérêts ou vos droits et libertés fondamentales (Art. 6 (1) (f) RGPD).
Données de video-surveillance dans un but de sécurité	Certains établissements peuvent utiliser des systèmes de vidéo-surveillance. Les buts principaux d'un tel système sont : <ul style="list-style-type: none">- prévention et enquête en cas de vol / fraude- sécurité des employés- sécurité des clients- collecte de preuve pour des procédures pénales- enquêtes internes en cas de fraude- sécurité de l'établissement Ce traitement est fondé sur notre intérêt légitime ou celui de tiers (par exemple les autorités publiques), à moins que ne prévalent vos intérêts ou vos droits et libertés fondamentales (Art. 6 (1) (f) RGPD). Les signalisations obligées des caméras concernées seront en tout cas présentes. Les images sont gardées pour une période de 30 jours, avec l'exception du cas d'une investigation en cours.

3 Décisions automatisées

C&A ne recourt pas à un processus de décisions automatisées, y compris le profilage, dans les processus administratifs liés aux Partenaires.

4 Destinataires de données

Au sein de notre société, nous ne transmettons vos données personnelles qu'aux personnes autorisées et services qui en ont besoin, et nous ne leur transmettons que les données nécessaires à l'accomplissement de leurs obligations légales et contractuelles.

Au sein de notre Groupe de sociétés, vos données sont transmises aux entités qui centralisent le traitement des données pour l'ensemble du Groupe (par exemple les paiements, l'informatique, etc.).

En outre, afin de remplir nos obligations légales et contractuelles, nous utilisons différents fournisseurs de services (« service clients » extérieur, systèmes de paiement externes, etc.), et même des fournisseurs situés dans le cloud.

Nos relations avec eux sont durables et sont fondées sur des contrats de sous-traitance respectant les dispositions du RGPD.

Nous pourrions être amenés à transférer vos informations personnelles à d'autres destinataires en dehors de notre société dans la mesure nécessaire à l'exécution des obligations légales et contractuelles qui pèsent sur tout client, et par exemple :

Autorités publiques, comme l'administration fiscale
Banques, Assurances, Auditeurs externes, Consultants
Gestion des tiers débiteurs

5 Transfert international de données en dehors de l'EEE

C&A peut transférer des données concernant ses employés au sein de l'UE et/ou de la Suisse, car C&A fait partie du Groupe COFRA établi à Zug, en Suisse.

Le transfert au sein de l'EEE ainsi qu'à destination ou en provenance de Suisse est admis, du fait de nos standards élevés de protection des données (comme décrit ci-dessous).

Il y a cependant des cas dans lesquels les données peuvent être transférées en dehors de l'UE et/ou de la Suisse. Par exemple : si vos données sont conservées dans un système informatique hébergé par un tiers de confiance, et que ce dernier est situé dans un autre pays comme les Etats-Unis, vos données pourraient être transférées dans ce pays dans le but de permettre aux partenaires de confiance de C&A de nous (et vous) fournir leurs (centre d'assistance) services.

Dans les hypothèses où C&A aurait besoin de transférer vos données en dehors de l'UE, elle prendra toutes les mesures appropriées afin de garantir à vos données une protection en accord avec les standards les plus élevés fixés par la législation de l'UE, et elle vous en informera directement.

Dans la mesure où des solutions techniques sont utilisées pour traiter vos données personnelles, le stockage aura lieu au sein de l'Union européenne. Si les solutions techniques fournies par nos partenaires logiciels sont gérées par des entités situées en dehors de l'Union européenne, des clauses types UE pour la Protection des Données ou « Privacy Shield » seront convenues pour garantir un niveau de protection des données adéquat.

6 Périodes de conservation

Nous supprimerons vos informations personnelles dès qu'elles ne seront plus nécessaires aux fins décrites ci-dessus. Après la fin de votre contrat, vos données personnelles seront conservées tant que nous sommes légalement tenus de le faire. Cette durée sera en lien avec les obligations légales

qui s'appliquent en matière de preuve et de conservation de documents, qui sont notamment fixées par le code civil, le code de procédure civile, le code de commerce et le code des impôts. Les périodes de conservation peuvent aller jusqu'à 10 ans. En outre, les données personnelles peuvent être conservées pendant la période au cours de laquelle des réclamations peuvent être formulées contre nous (délai de prescription légal de trois, cinq, 10 ou trente ans, selon les cas).

Pour les périodes de conservation en matière de vidéo-surveillance vidéo, il convient de se reporter à la section concernée ci-dessus.